

Conseil d'administration

Première session ordinaire Rome, 22-24 février 2021

Distribution: générale Point 8 de l'ordre du jour

Date: 16 février 2021 WFP/EB.1/2021/8-A*

Original: anglais Questions d'organisation et de procédure

*Nouvelle parution pour raisons techniques le

19 février 2021

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (https://executiveboard.wfp.org/fr).

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021–2022

- 1. Depuis 2005, le programme de travail pour l'exercice biennal est soumis au Conseil à sa première session ordinaire et à sa session annuelle pour information et à sa deuxième session ordinaire pour approbation. Le présent document est donc soumis au Conseil pour information.
- 2. Le programme de travail est un document qui évolue et qui est périodiquement mis à jour à partir des informations fournies par le Secrétariat et les membres du Conseil; il est aussi examiné régulièrement par le Bureau.

Coordonnateurs responsables:

M. P. Ward M. A. Crespel Secrétaire du Conseil d'administration Chef

Division du Secrétariat du Conseil d'administration Sous-Division de la traduction et de la documentation

tél.: 066513-2917 tél.: 066513-2075

RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2021-2022

EB.1/2021 (22-24 février)	EB.A/2021 (21-25 juin)	EB.2/2021 (15-19 novembre)	
INTRODUCTION	INTRODUCTION	INTRODUCTION	
 Adoption de l'ordre du jour (A) Élection du Bureau et désignation du Rapporteur Déclaration liminaire du Directeur exécutif RAPPORTS ANNUELS	 Adoption de l'ordre du jour (A) Désignation du Rapporteur Déclaration liminaire du Directeur exécutif RAPPORTS ANNUELS Rapport annuel sur les résultats de 2020 (A) Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2020 (E) Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2020 et note de la direction (E) 	 Adoption de l'ordre du jour (A) Désignation du Rapporteur Déclaration liminaire du Directeur exécutif RAPPORTS ANNUELS	
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (I)	 QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE ➢ Politique du PAM en matière de personnel (A) ➢ Politique révisée de lutte contre la fraude et la corruption (A) ➢ Politique révisée en matière de communication des rapports concernant le contrôle (A) ➢ Point sur le plan d'exécution de la Politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle (E) ➢ Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E) ➢ Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I) 	QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE ➤ Plan stratégique du PAM pour 2022-2026 (A) ➤ Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2026 (A) ➤ Politique révisée en matière d'évaluation (A) ➤ Politique révisée en matière de problématique hommes-femmes (A) ➤ Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (I)	
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES Point sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante (E) Point sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2021 (E)	RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES Comptes annuels vérifiés de 2020 (A) Rapport annuel du Comité d'audit (E) Rapport annuel de l'Inspecteur général (E) et Note du Directeur exécutif (E) Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2020 (E) Rapports de l'Auditeur externe sur les questions de gestion (E) et réponses de la direction du PAM aux recommandations de l'Auditeur externe (E) Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E) Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1er janvier-31 décembre 2020) (E) Rapport du Directeur exécutif sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2020 (I)	RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES Plan de gestion du PAM pour 2022-2024 (A) Nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2028 (A) Plan de travail de l'Auditeur externe (I)	

EB.1/2021 (22-24 février)	EB.A/2021 (21-25 juin)	EB.2/2021 (15-19 novembre)
RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)	RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)	RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)
> Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Bangladesh et réponse de la direction	 Rapport annuel sur l'évaluation en 2020 et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la contribution de l'alimentation scolaire à la réalisation des objectifs de développement durable Synthèse des éléments factuels et des enseignements relatifs au renforcement des capacités nationales tirés des évaluations décentralisées (2016-2020) et réponse de la direction Examen par les pairs de la fonction d'évaluation au PAM et réponse du PAM Point sur l'application des recommandations issues des évaluations 	 Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Chine et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Gambie et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Honduras et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Honduras et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République démocratique populaire lao et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Liban et réponse de la direction Examen de l'application des
		recommandations issues des évaluations
QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	QUESTIONS OPÉRATIONNELLES
Plans stratégiques de pays (A) ➤ Colombie	Plans stratégiques de pays (A) ➤ Cuba	Plans stratégiques de pays (A)¹ > Bangladesh > Chine > République démocratique populaire lao > Libye > Maroc > Somalie > République arabe syrienne > Timor-Leste > Tunisie > Yémen

¹ Le calendrier de présentation des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires à partir de la deuxième session ordinaire de 2021 est constamment revu; il sera régulièrement communiqué au Conseil par l'intermédiaire du Bureau.

EB.1/2021 (22-24 février)	EB.A/2021 (21-25 juin)	EB.2/2021 (15-19 novembre)
Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I) Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1er juillet et le 31 décembre 2020 Opérations d'urgence limitées et activités d'intervention immédiate approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1er juillet et le 31 décembre 2020	Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)	Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)
 QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 	QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal	QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal
2021-2022 (I) QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	2021-2022 (I) QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	2022-2023 (A) QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION
Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)	 Nomination de deux membres du Comité d'audit (A) Nomination de l'Inspecteur général et Directeur du Bureau des services de contrôle (A) Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020 (I) Point sur l'achat de produits alimentaires (I) Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2020 (I) Rapport sur la sécurité (I) 	Nomination d'un membre du Comité d'audit (A) Nomination d'un membre du Comité d'audit (A)
RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2020 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2021 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2021 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
QUESTIONS DIVERSES	QUESTIONS DIVERSES	QUESTIONS DIVERSES
 Désignation des cinq membres des listes électorales du Conseil d'administration devant siéger au jury chargé de sélectionner les membres du Comité d'audit (A) Prorogation d'un an du mandat d'un membre du Comité d'audit (A) Exposé oral sur les préparatifs du Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires (E) Exposé oral - aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I) 	 Présentation orale sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (I) 	 Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I) Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)

EB.1/2022 (28 février-4 mars)	EB.A/2022 (20-24 juin)	EB.2/2022 (14-18 novembre)	
INTRODUCTION	INTRODUCTION	INTRODUCTION	
 Adoption de l'ordre du jour (A) Élection du Bureau et désignation du Rapporteur Déclaration liminaire du Directeur exécutif 	 Adoption de l'ordre du jour (A) Désignation du Rapporteur Déclaration liminaire du Directeur exécutif 	 Adoption de l'ordre du jour (A) Désignation du Rapporteur Déclaration liminaire du Directeur exécutif 	
RAPPORTS ANNUELS	RAPPORTS ANNUELS Rapport annuel sur les résultats de 2021 (A) Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2021 (E) Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2021 et note de la direction (E)	RAPPORTS ANNUELS	
 QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE Politique en matière de résilience (A) Politique en matière de renforcement des capacités des pays (A) Politique sur le rôle du PAM en milieu urbain (A) Politique relative aux opérations aériennes (A) Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (I) 	 QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE ➢ Politique révisée en matière d'alimentation scolaire (A) ➢ Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E) ➢ Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I) 	QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (I) Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (I)	
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES Comptes annuels vérifiés de 2021 (A) Rapport annuel du Comité d'audit (E) Rapport annuel de l'Inspecteur général (E) et Note du Directeur exécutif (E) Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2021 (E) Rapports de l'Auditeur externe sur les questions de gestion (E) et réponses de la direction du PAM aux recommandations de l'Auditeur externe (E) Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E) Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1er janvier-31 décembre 2021) (E) Rapport du Directeur exécutif sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2021 (I)	RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES > Plan de gestion du PAM pour 2023-2025 (A) > Plan de travail de l'Auditeur externe (I)	

EB.1/2022 (28 février-4 mars) EB.A/2022 (20-24 juin) EB.2/2022 (14-18 novembre) **RAPPORTS D'ÉVALUATION (E) RAPPORTS D'ÉVALUATION (E) RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)** Rapport annuel sur l'évaluation en 2021 Rapport succinct de l'évaluation du plan Rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'utilisation par le PAM de la stratégique pour la Bolivie (État et réponse de la direction technologie dans les environnements plurinational de) et réponse de la Rapport succinct de l'évaluation de la difficiles et réponse de la direction consolidation de la paix dans les Rapport succinct de l'évaluation de situations de transition et réponse de la Rapport succinct de l'évaluation du plan l'intervention d'urgence majeure stratégique provisoire pour la coordonnée au niveau central en riposte à République centrafricaine et réponse de Rapport succinct de l'évaluation la COVID-19 et réponse de la direction la direction stratégique portant sur la nutrition et Rapport succinct de l'évaluation du plan sur le VIH/sida et réponse de la Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Zimbabwe et réponse direction stratégique pour le Tchad et réponse de de la direction la direction Synthèse des éléments factuels issus des évaluations et réponse de la Rapport succinct de l'évaluation du plan direction stratégique pour l'Équateur et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Afghanistan et Rapport succinct de l'évaluation du plan réponse de la direction stratégique pour Haïti et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Algérie et réponse de Rapport succinct de l'évaluation du plan la direction stratégique pour la Jordanie et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour El Salvador et réponse Rapport succinct de l'évaluation du plan de la direction stratégique pour le Kirghizistan et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Mozambique et Rapport succinct de l'évaluation du plan réponse de la direction stratégique pour la Mauritanie et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République-Unie de Rapport succinct de l'évaluation du plan Tanzanie et réponse de la direction stratégique pour le Myanmar et réponse de la direction Point sur l'application des recommandations issues des Rapport succinct de l'évaluation du plan évaluations stratégique pour le Nigéria et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Pakistan et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Pérou et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour Sao Tomé-et-Principe et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour Sri Lanka et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'État de Palestine et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Soudan et réponse de la direction Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Tadjikistan et réponse de la direction **QUESTIONS OPÉRATIONNELLES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES** Plans stratégiques de pays (A) Plans stratégiques de pays (A) Plans stratégiques de pays (A) > Afghanistan Burundi Angola Algérie Bolivie (État plurinational de) Plan stratégique multipays provisoire El Salvador République centrafricaine pour les Caraïbes Mozambique 7imbabwe Plan stratégique multipays provisoire République populaire démocratique de pour le Pacifique Corée

République-Unie de Tanzanie

Équateur

EB.1/2022 (28 février-4 mars)	EB.A/2022 (20-24 juin)	EB.2/2022 (14-18 novembre)
		> Gambie
		> Guinée
		> Haïti
		> Honduras
		> Iran (République islamique d')
		> Jordanie
		Kirghizistan
		> Liban
		> Mauritanie
		> Myanmar
		Nigéria
		> Pakistan
		> Pérou
		Sao Tomé-et-Principe
		Soudan du Sud
		> Sri Lanka
		> État de Palestine
		> Soudan
		> Tadjikistan
		> Turquie

EB.1/2022 (28 février-4 mars)	EB.A/2022 (20-24 juin)	EB.2/2022 (14-18 novembre)
Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)	Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (l)	Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)
QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE	QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE	QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE
 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023 (I) 	 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023 (I) 	 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024 (A)
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION
 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E) 	 Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil 	
	 Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 (I) 	
	 Point sur l'achat de produits alimentaires (I) 	
	 Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2021 (I) 	
	> Rapport sur la sécurité (I)	
RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2021 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2022 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2022 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
QUESTIONS DIVERSES	QUESTIONS DIVERSES	QUESTIONS DIVERSES
	 Présentation orale sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I) 	 Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I)
	 Présentation orale sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, 	 Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)
	d'ONU-Femmes et du PAM (I) Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)	 Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)
	 Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (I) 	

PROGRAMME DE TRAVAIL ANNOTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2021-2022

(présenté par sujet et par session)

RAPPORTS ANNUELS

EB.A/2021 (21-25 juin)

Rapport annuel sur les résultats de 2020 (A)

Aux termes de l'article VII.2 du Règlement général, "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour examen et approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir". La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1 – Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance), prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du Plan de gestion précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2020 aura pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année, tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion.

- Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2020 (E)
 - Le Rapport annuel du Bureau de la déontologie sera soumis au Conseil pour examen. Le rapport décrira le travail mené par le Bureau de la déontologie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.
- Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2020 et note de la direction (E)

Le Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation sera soumis au Conseil pour examen. Le rapport décrira le travail mené par le Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

EB.A/2022 (20-24 juin)

Rapport annuel sur les résultats de 2021 (A)

Aux termes de l'article VII.2 du Règlement général, "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour examen et approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir". La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1 – Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance), prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du Plan de gestion précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2021 aura pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année, tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion.

- Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2021 (E)
 - Le Rapport annuel du Bureau de la déontologie sera soumis au Conseil pour examen. Le rapport décrira le travail mené par le Bureau de la déontologie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.
- Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2021 et note de la direction (E)

Le Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation sera soumis au Conseil pour examen. Le rapport décrira le travail mené par le Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

EB.1/2021 (22-24 février)

Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (I)

Le Secrétariat présente au Conseil un point sur l'application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. Ce document est soumis au Conseil pour information.

EB.A/2021 (21-25 juin)

Politique du PAM en matière de personnel (A)

Comme suite aux recommandations formulées dans l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de personnel (2014-2017), examinée par le Conseil à sa première session ordinaire de 2020, le Secrétariat présentera au Conseil une nouvelle politique en matière de personnel, qui lui sera soumise pour approbation.

Politique révisée de lutte contre la fraude et la corruption (A)

La politique de lutte contre la fraude et la corruption actuellement en vigueur a été approuvée par le Conseil à sa session annuelle de 2015. Compte tenu de l'évolution récente du cadre de contrôle du PAM, une version révisée de la politique sera soumise au Conseil pour approbation.

Politique révisée en matière de communication des rapports concernant le contrôle (A)

La politique en vigueur en matière de communication des rapports concernant le contrôle a été approuvée par le Conseil à sa session annuelle de 2017. Comme suite à l'approbation du cadre de contrôle du PAM par le Conseil à sa session annuelle de 2018 et à l'issue d'échanges entre l'Inspectrice générale et les membres, une version révisée de cette politique sera soumise au Conseil pour approbation.

Point sur le plan d'exécution de la Politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle (F)

Comme l'a demandé le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2020, à laquelle il a approuvé la Politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle, le Secrétariat présentera, pour examen, un point sur le plan d'exécution de cette politique, accompagné d'un budget estimatif.

Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E)

Ce document offrira une vue d'ensemble du rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective pendant l'année écoulée, signalera les tendances et les difficultés influant sur les interventions du PAM, et mettra en lumière les incidences pour ce dernier.

Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I)

Ce rapport fera le point sur l'application de la politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida (WFP/EB.2/2010/4-A) dans le contexte de la poursuite du développement du traitement antirétroviral à une plus grande échelle. Il décrira également les succès obtenus récemment s'agissant d'intégrer l'alimentation et la nutrition dans les propositions concernant le VIH et la tuberculose présentées au Fonds mondial.

EB.2/2021 (15-19 novembre)

Plan stratégique du PAM pour 2022-2026 (A)

Établi compte tenu des constatations issues de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique pour 2017-2021, le Plan stratégique pour 2022-2026 permettra au PAM de définir sa contribution à la réalisation des objectifs, cibles et indicateurs pertinents du Programme de développement durable à l'horizon 2030. De plus, le nouveau Plan stratégique tiendra compte des possibilités qui s'offrent et s'attaquera aux nouvelles difficultés en faisant fond sur les enseignements tirés des évaluations

et analyses des politiques, des programmes et des opérations, ainsi que des consultations tenues avec le Conseil et d'autres parties prenantes.

Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2026 (A)

En se fondant sur le nouveau Plan stratégique, le Secrétariat présentera une version actualisée du Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2026. Cette mise à jour concourra à une gestion efficace, efficiente et économique des opérations, tout en améliorant le respect de l'obligation redditionnelle et la transparence. Ce document sera présenté pour approbation.

Politique révisée en matière d'évaluation (A)

Compte tenu des résultats de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au PAM effectué par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques en 2020 et des recommandations formulées à cette occasion, et à l'issue de consultations avec la direction du PAM et les États membres, une politique révisée en matière d'évaluation sera présentée au Conseil pour approbation.

Politique révisée en matière de problématique hommes-femmes (A)

Une évaluation de la politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) sera présentée au Conseil à sa session annuelle de 2021. Une version révisée de la politique, établie compte tenu des recommandations issues de l'évaluation et des résultats d'une analyse approfondie, lui sera soumise pour approbation.

Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (I)

À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a demandé au Secrétariat de rendre compte tous les ans de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, dans le cadre de la suite donnée au document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C). Le rapport fera un tour d'horizon complet de la collaboration entre ces organismes et présentera les nouveaux domaines de collaboration, les nouvelles initiatives et les nouveaux partenariats concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

EB.1/2022 (28 février-4 mars)

Politique en matière de résilience (A)

Comme suite aux recommandations issues de l'évaluation stratégique de l'appui du PAM au renforcement de la résilience, soumise au Conseil à sa première session ordinaire de 2019, le Secrétariat présentera au Conseil, pour approbation, une politique en matière de résilience.

Politique en matière de renforcement des capacités des pays (A)

Comme suite aux recommandations présentées au Conseil dans le rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de développement des capacités à sa première session ordinaire de 2017, le Secrétariat soumettra, pour approbation, une politique en matière de renforcement des capacités des pays.

Politique sur le rôle du PAM en milieu urbain (A)

Cette politique fera fond sur le document intitulé "L'insécurité alimentaire en milieu urbain: stratégies pour le PAM", approuvé par le Conseil en 2002, et exploitera les travaux de recherche récents, l'expérience du PAM dans les zones urbaines et les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable, qui a eu lieu en octobre 2016.

Politique relative aux opérations aériennes (A)

En application de la recommandation formulée par l'Auditeur externe dans le rapport sur les services de transport aérien qu'il a présenté au Conseil à sa session annuelle de 2020, le Secrétariat présentera au Conseil, pour approbation, une politique relative aux opérations aériennes.

Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (I)

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). La recommandation d) indiquait que les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil.

Conformément à ce qu'a demandé le Conseil en 2010, le recueil a été restructuré afin de mettre l'accent sur les politiques relatives aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique.

EB.A/2022 (20-24 juin)

Politique révisée en matière d'alimentation scolaire (A)

Compte tenu des recommandations issues de l'évaluation des effets de l'alimentation scolaire sur la faim et la nutrition qui sera présentée au Conseil à sa session annuelle de 2021, une version révisée de la politique en matière d'alimentation scolaire sera soumise au Conseil.

➤ Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E)

Ce document offrira une vue d'ensemble du rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective pendant l'année écoulée, signalera les tendances et les difficultés influant sur les interventions du PAM, et mettra en lumière les incidences pour ce dernier.

Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I)

Ce rapport fera le point sur l'application de la politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida (WFP/EB.2/2010/4-A) dans le contexte de la poursuite du développement du traitement antirétroviral à une plus grande échelle. Il décrira également les succès obtenus récemment s'agissant d'intégrer l'alimentation et la nutrition dans les propositions concernant le VIH et la tuberculose présentées au Fonds mondial.

EB.2/2022 (14-18 novembre)

Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (I)

À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a demandé au Secrétariat de rendre compte tous les ans de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, dans le cadre de la suite donnée au document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C). Le rapport fera un tour d'horizon complet de la collaboration entre ces organismes et présentera les nouveaux domaines de collaboration, les nouvelles initiatives et les nouveaux partenariats concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

> Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (I)

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). La recommandation d) indiquait que les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil. Conformément à ce qu'a demandé le Conseil en 2010, le recueil a été restructuré afin de mettre l'accent sur les politiques relatives aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

S'agissant de tous les points indiqués dans cette section, le Conseil sera saisi, pour information, des observations et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et le Comité financier de la FAO.

EB.1/2021 (22-24 février)

Point sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante (E)

Comme l'a demandé le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2020, le Secrétariat lui présente un point sur l'état d'avancement de l'opération de budgétisation stratégique ascendante. Ce document lui est soumis pour examen.

Le Conseil est également saisi, pour information, des observations et des recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et le Comité financier de la FAO.

Point sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2021 (E)

Comme l'a demandé le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2020, le Secrétariat lui présente un point sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2021, le but étant d'examiner tout ajustement à apporter au cas où les recettes prévues provenant du recouvrement des coûts d'appui indirects sont inférieures au niveau du budget administratif et d'appui aux programmes approuvé pour 2021. Ce document est soumis au Conseil pour examen.

Le Conseil est également saisi, pour information, des observations et des recommandations formulées par le CCQAB et le Comité financier de la FAO.

EB.A/2021 (21-25 juin)

> Comptes annuels vérifiés de 2020 (A)

Les Comptes annuels vérifiés présenteront un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2020. Ils comporteront également une analyse de l'Auditeur externe sur les états financiers, qui fournira au Secrétariat et au Conseil une évaluation indépendante des contrôles de gestion sur lesquels s'est fondé le Secrétariat pour établir les états financiers annuels. Ce document sera présenté au Conseil pour approbation.

Rapport annuel du Comité d'audit (E)

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil a entériné la création du Comité d'audit du PAM, organe consultatif indépendant relevant du Conseil et du Directeur exécutif. Le rapport annuel décrira les activités du Comité pendant la période allant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021. Cette date de clôture coïncide avec la fin de la préparation des états financiers annuels, l'une des premières priorités du Comité pendant la période considérée. Ce document sera présenté au Conseil pour examen.

Rapport annuel de l'Inspecteur général (E) et Note du Directeur exécutif (E)

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil sera saisi du rapport de l'Inspecteur général sur les activités de contrôle.

Ce rapport, qui couvre l'année 2020, étudiera, du point de vue de la supervision, la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles au PAM et offrira un aperçu des activités du Bureau de l'Inspecteur général, du Bureau de l'audit interne et du Bureau des inspections et des enquêtes. Il sera accompagné d'une Note du Directeur exécutif. Ces deux documents seront présentés au Conseil pour examen.

Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle - 2020 (E)

Le Secrétariat décrira de manière plus détaillée et analysera les huit points importants en matière de risque et de contrôle signalés dans la déclaration du Directeur exécutif sur le contrôle interne de 2020, disponible dans les Comptes annuels vérifiés de 2020, qui devront faire l'objet d'une attention prioritaire en 2021. L'analyse sera fondée sur l'examen des informations communiquées par l'ensemble des responsables dans le cadre du cycle annuel d'élaboration des assurances du Directeur exécutif de 2020 et fera référence aux éléments factuels recueillis par les organes de contrôle interne. Ce document sera présenté au Conseil pour examen.

Rapports de l'Auditeur externe sur les questions de gestion (E) et réponses de la direction du PAM aux recommandations de l'Auditeur externe (E)

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, l'Auditeur externe a retenu des domaines particulièrement importants pour ce qui est de l'efficacité et de l'efficience du fonctionnement du PAM ainsi que du niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion se concentreront chacun sur un seul domaine. Conformément à ce qu'avait demandé le Conseil à sa session annuelle de 2008, la réponse du Secrétariat aux recommandations de l'Auditeur externe sera présentée en même temps que le rapport correspondant.

Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E)

Ce rapport récapitulera les mesures prises par le Secrétariat pour mettre en œuvre les recommandations de l'Auditeur externe. Ce document sera présenté au Conseil pour examen.

- Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2020) (E)
 Ce rapport portera sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate et du Mécanisme de financement anticipé, et couvrira la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.
- Rapport du Directeur exécutif sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2020 (l)

Conformément à l'article XIII.4 (f) du Règlement général, ce document sera présenté au Conseil pour information et récapitulera: les contributions qui ne garantissent pas un recouvrement intégral des coûts reçues des gouvernements de pays en développement et de pays en transition, et d'autres donateurs non habituels (article XIII.4 (c) du Règlement général); les contributions pour lesquelles une réduction des coûts d'appui indirects et, le cas échéant, des coûts d'appui directs d'une ou de plusieurs activités ou une dérogation à leur application a été consentie (article XIII.4 (d) du Règlement général); et les contributions des gouvernements de pays en développement et de pays en transition auxquelles s'applique un taux réduit de recouvrement des coûts d'appui indirects défini par le Conseil (article XIII.4 (e) du Règlement général).

Règles de gestion financière révisées (I)

La mise en œuvre de la feuille de route intégrée en étant arrivée à son ultime étape, et conformément à l'article 2.2 du Règlement financier du PAM, le Secrétariat présentera au Conseil, pour information, la version révisée des règles de gestion financière établie par le Directeur exécutif.

EB.2/2021 (15-19 novembre)

Plan de gestion du PAM pour 2022-2024 (A)

Le Conseil sera saisi, pour approbation, du Plan de gestion du PAM pour la période 2022-2024, y compris le budget du PAM pour 2022.

- Nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2028 (A)
 - Ce document présentera au Conseil, pour approbation, la recommandation du Groupe d'évaluation relative à la nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2028.
- Plan de travail de l'Auditeur externe (I)

Ce document exposera le plan de travail de l'Auditeur externe et renseignera de manière détaillée sur les activités d'audit prévues pour la période 2021-2022. Afin de fournir des services de qualité au PAM, l'Auditeur externe s'attache systématiquement à respecter les Normes internationales d'audit

et à suivre des méthodes éprouvées. Le plan de travail prévoira un audit financier, des audits opérationnels et des audits de conformité, ainsi qu'un examen de la qualité et diverses évaluations.

EB.A/2022 (20-24 juin)

Comptes annuels vérifiés de 2021 (A)

Les Comptes annuels vérifiés présenteront un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2021. Ils comporteront également une analyse de l'Auditeur externe sur les états financiers, qui fournira au Secrétariat et au Conseil une évaluation indépendante des contrôles de gestion sur lesquels s'est fondé le Secrétariat pour établir les états financiers annuels. Ce document sera présenté au Conseil pour approbation.

Rapport annuel du Comité d'audit (E)

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil a entériné la création du Comité d'audit du PAM, organe consultatif indépendant relevant du Conseil et du Directeur exécutif. Le rapport annuel décrira les activités du Comité pendant la période allant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Cette date de clôture coïncide avec la fin de la préparation des états financiers annuels, l'une des premières priorités du Comité pendant la période considérée. Ce document sera présenté au Conseil pour examen.

Rapport annuel de l'Inspecteur général (E) et Note du Directeur exécutif (E)

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil sera saisi du rapport de l'Inspecteur général sur les activités de contrôle.

Ce rapport, qui couvre l'année 2021, étudiera, du point de vue de la supervision, la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles au PAM et offrira un aperçu des activités du Bureau de l'Inspecteur général, du Bureau de l'audit interne et du Bureau des inspections et des enquêtes. Il sera accompagné d'une Note du Directeur exécutif. Ces deux documents seront présentés au Conseil pour examen.

- Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle 2021 (E)
- Le Secrétariat décrira de manière plus détaillée et analysera les huit points importants en matière de risque et de contrôle signalés dans la déclaration du Directeur exécutif sur le contrôle interne de 2021, disponible dans les Comptes annuels vérifiés de 2021, qui devront faire l'objet d'une attention prioritaire en 2022. L'analyse sera fondée sur l'examen des informations communiquées par l'ensemble des responsables dans le cadre du cycle annuel d'élaboration des assurances du Directeur exécutif de 2021 et fera référence aux éléments factuels recueillis par les organes de contrôle interne. Ce document sera présenté au Conseil pour examen.
- Rapports de l'Auditeur externe sur les questions de gestion (E) et réponses de la direction du PAM aux recommandations de l'Auditeur externe (E)

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, l'Auditeur externe a retenu des domaines particulièrement importants pour ce qui est de l'efficacité et de l'efficience du fonctionnement du PAM ainsi que du niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion se concentreront chacun sur un seul domaine. Conformément à ce qu'avait demandé le Conseil à sa session annuelle de 2008, la réponse du Secrétariat aux recommandations de l'Auditeur externe sera présentée en même temps que le rapport correspondant.

- Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E)
 - Ce rapport récapitulera les mesures prises par le Secrétariat pour mettre en œuvre les recommandations de l'Auditeur externe. Ce document sera présenté au Conseil pour examen.
- Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2021) (E)
 Ce rapport portera sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate et du Mécanisme de financement anticipé, et couvrira la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.
- Rapport du Directeur exécutif sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2021 (I)

Conformément à l'article XIII.4 (f) du Règlement général, ce document sera présenté au Conseil pour information et récapitulera: les contributions qui ne garantissent pas un recouvrement intégral des coûts reçues des gouvernements de pays en développement et de pays en transition, et d'autres donateurs non habituels (article XIII.4 (c) du Règlement général); les contributions pour lesquelles une réduction des coûts d'appui indirects et, le cas échéant, des coûts d'appui directs d'une ou de plusieurs activités ou une dérogation à leur application a été consentie (article XIII.4 (d) du Règlement général); et les contributions des gouvernements de pays en développement et de pays en transition auxquelles s'applique un taux réduit de recouvrement des coûts d'appui indirects défini par le Conseil (article XIII.4 (e) du Règlement général).

EB.2/2022 (14-18 novembre)

- Plan de gestion du PAM pour 2023-2025 (A)
 - Le Conseil sera saisi, pour approbation, du Plan de gestion du PAM pour la période 2023-2025, y compris le budget du PAM pour 2023.
- Plan de travail de l'Auditeur externe (I)

Ce document exposera le plan de travail de l'Auditeur externe et renseignera de manière détaillée sur les activités d'audit prévues pour la période 2022-2023. Afin de fournir des services de qualité au PAM, l'Auditeur externe s'attache systématiquement à respecter les Normes internationales d'audit et à suivre des méthodes éprouvées. Le plan de travail prévoira un audit financier, des audits opérationnels et des audits de conformité, ainsi qu'un examen de la qualité et diverses évaluations.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Les documents d'évaluation présentés au titre de ce point de l'ordre du jour sont soumis au Conseil pour examen. Le Conseil est invité à prendre note des rapports d'évaluation et des tableaux correspondants qui résument les mesures prises par la direction pour donner suite aux recommandations.

EB.1/2021 (22-24 février)

Rapport succinct de l'évaluation du plans stratégique pour le Bangladesh et réponse de la direction (E)

Le Conseil est saisi, pour examen, du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Bangladesh (2017-2020). Ce rapport passe en revue et analyse toutes les activités du PAM indiquées dans le plan stratégique de pays, en évalue la performance et les résultats et fournit des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques et la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations issues de l'évaluation aideront le bureau de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Le Conseil est également saisi de la réponse de la direction à l'analyse et aux recommandations figurant dans le rapport d'évaluation.

EB.A/2021 (21-25 juin)

Rapport annuel sur l'évaluation en 2020 et réponse de la direction (E)

Le Rapport annuel sur l'évaluation donnera une vue d'ensemble des évaluations centralisées et décentralisées achevées, en cours ou prévues. Il examinera la performance de la fonction d'évaluation et soulignera les domaines auxquels il faudra prêter attention dans les années à venir.

 Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la contribution de l'alimentation scolaire à la réalisation des objectifs de développement durable (E)

Cette évaluation couvrira les activités menées par le PAM dans le domaine de l'alimentation scolaire entre janvier 2014 et décembre 2019, et s'attachera notamment à évaluer les moyens dont dispose le PAM en la matière et à comprendre ce dont il a besoin pour pouvoir appuyer efficacement l'alimentation scolaire dans différents contextes nationaux tout en tirant parti des possibilités énoncées dans le Programme 2030. L'évaluation examinera également les résultats de la politique révisée de 2013 en matière d'alimentation scolaire à la lumière des objectifs de développement durable.

> Synthèse des éléments factuels et des enseignements relatifs au renforcement des capacités nationales tirés des évaluations décentralisées (2016-2020) et réponse de la direction (E)

Cette synthèse comportera une analyse des constatations et des recommandations issues d'évaluations décentralisées du PAM menées depuis 2016 sur certains thèmes ou domaines d'activité. Elle visera à tirer des enseignements de l'expérience, à évaluer les résultats obtenus et à alimenter la base de données factuelles du PAM.

Examen par les pairs de la fonction d'évaluation au PAM et réponse du PAM(E)

Ce rapport présentera les résultats de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au PAM effectué par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques en 2020 ainsi que les recommandations formulées à cette occasion.

➤ Point sur l'application des recommandations issues des évaluations (E)

Ce document est le rapport annuel présenté au Conseil sur l'application des recommandations issues des évaluations. Il renseigne sur la façon dont les mesures prévues pour donner suite aux recommandations issues des évaluations ont été mises en œuvre par les divisions du Siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays.

EB.2/2021 (15-19 novembre)

 Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire et réponse de la direction (E)

Conformément à la disposition convenue préconisant d'évaluer les politiques du PAM dans un délai de quatre à six ans suivant leur approbation, cette évaluation examinera la qualité de la politique en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire approuvée par le Conseil à sa session annuelle de 2015, ses modalités d'exécution et ses résultats.

Rapport succinct de l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome et réponse de la direction (E)

Cette évaluation examinera la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome au niveau mondial et régional et à l'échelle des pays, ainsi qu'une série d'activités liées à la stratégie ou à la normalisation, aux programmes, aux opérations, à l'administration, à la communication, à l'action de sensibilisation et aux plateformes conjointes. Elle présentera les données factuelles recueillies et contiendra des recommandations visant à renforcer la collaboration entre les organismes sis à Rome pour que celle-ci contribue de manière plus efficiente et plus efficace à la réalisation des objectifs de développement durable.

Rapports succincts des évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (E)

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après seront présentés:

- Chine (2017–2021)
- Gambie (2019–2021)

- Honduras (2018–2021)
- République démocratique populaire lao (2017–2021)
- > Liban (2018–2020)
- Examen de l'application des recommandations issues des évaluations (E)

Dans ce document, le Bureau de l'évaluation fera une synthèse de la suite donnée aux recommandations formulées dans les rapports d'évaluation présentés au Conseil.

EB.1/2022 (28 février-4 mars)

Rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'utilisation par le PAM de la technologie dans les environnements difficiles et réponse de la direction (E)

Cette évaluation stratégique examinera l'utilisation que fait le PAM d'innovations techniques dans le contexte de crises humanitaires.

Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central en riposte à la COVID-19 et réponse de la direction (E)

Ce rapport d'évaluation passera en revue et analysera l'exécution par le PAM de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central en riposte à la COVID-19 et apportera des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes.

Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Zimbabwe et réponse de la direction (E)

Le Conseil sera saisi, pour examen, du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Zimbabwe (2017-2021). Ce rapport passera en revue et étudiera toutes les activités menées par le PAM dans le cadre du plan stratégique de pays, évaluera la performance et les résultats et apportera des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations issues de l'évaluation aideront le bureau de pays à élaborer ses futurs plans stratégiques de pays et à exécuter les programmes. Le Conseil sera également saisi de la réponse de la direction relative à l'analyse et aux recommandations contenues dans le rapport.

EB.A/2022 (20-24 juin)

Rapport annuel sur l'évaluation en 2021 et réponse de la direction (E)

Le Rapport annuel sur l'évaluation donnera une vue d'ensemble des évaluations centralisées et décentralisées achevées, en cours ou prévues. Il examinera la performance de la fonction d'évaluation et soulignera les domaines auxquels il faudra prêter attention dans les années à venir.

 Rapport succinct de l'évaluation de la consolidation de la paix dans les situations de transition et réponse de la direction (E)

Conformément à la disposition convenue préconisant d'évaluer les politiques du PAM dans un délai de quatre à six ans suivant leur approbation, cette évaluation examinera la qualité de la politique en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition, approuvée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2013, ses modalités d'exécution et ses résultats.

Rapport succinct de l'évaluation stratégique portant sur la nutrition et sur le VIH/sida et réponse de la direction (E)

Comme suite à un accord conclu entre le Bureau de l'évaluation et la Division de la nutrition, cette évaluation stratégique regroupera l'évaluation de la politique en matière de nutrition, approuvée par le Conseil à sa première session ordinaire de 2017, et celle de la politique relative à la lutte contre le VIH et le sida, approuvée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2010.

Synthèse des éléments factuels issus des évaluations et réponse de la direction (E)

Cette synthèse comportera une analyse des constatations et des recommandations issues des évaluations réalisées sur certains thèmes ou domaines d'activité. Elle visera à tirer des enseignements de l'expérience, à évaluer les résultats obtenus et à alimenter la base de données factuelles du PAM.

Rapports succincts des évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (E)

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après seront présentés:

- Afghanistan (2018-2022)
- > Algérie (2019-2022)
- El Salvador (2017–2021)
- Mozambique (2017-2021)
- République-Unie de Tanzanie (2017-2021)
- Point sur l'application des recommandations issues des évaluations (E)

Ce document est le rapport annuel présenté au Conseil sur l'application des recommandations issues des évaluations. Il renseigne sur la façon dont les mesures prévues pour donner suite aux recommandations issues des évaluations ont été mises en œuvre par les divisions du Siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays.

EB.2/2022 (14-18 novembre)

Rapports succincts des évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (E)

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après seront présentés:

- > Bolivie (État plurinational de) (2018–2022)
- République centrafricaine (2018–2020)
- > Tchad (2019–2023)
- Équateur (2017–2021)
- Haïti (2019–2023)
- > Jordanie (2020–2022)
- Kirghizistan (2018–2022)
- Mauritanie (2019–2022)
- Myanmar (2018–2022)
- Nigéria (2019–2022)
- Pakistan (2018–2022)
- Pérou (2018–2022)
- Sao Tomé-et-Principe (2019–2024)
- > Sri Lanka (2018–2022)
- État de Palestine (2018–2022)
- > Soudan (2019–2023)
- > Tadjikistan (2019–2024)

QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

EB.1/2021 (22-24 février)

Plans stratégiques de pays (A)

Le Conseil est saisi, pour approbation, du plan stratégique de pays ci-après:

Colombie

Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)

- Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2020
 - Le Conseil est saisi, pour information, d'un document résumant les révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et les augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués.
- Opérations d'urgence limitées et activités d'intervention immédiate approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2020 Le Conseil est saisi, pour information, d'un document résumant les opérations d'urgence limitées et les activités d'intervention immédiate approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués.

EB.A/2021 (21-25 juin)

Plans stratégiques de pays (A)

Le Conseil sera saisi, pour approbation, du plan stratégique de pays ci-après:

> Cuba

EB.2/2021 (15-19 novembre)

Plans stratégiques de pays (A)

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Bangladesh
- Chine
- > République démocratique populaire lao
- Lybie
- Maroc
- Somalie
- République arabe syrienne
- Timor-Leste
- Tunisie
- Yémen

EB.1/2022 (28 février-4 mars)

Plans stratégiques de pays (A)

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays ci-après:

- > Burundi
- Cameroun
- > Plan stratégique multipays provisoire pour les Caraïbes
- > Zimbabwe

EB.A/2022 (20-24 juin)

Plans stratégiques de pays (A)

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays ci-après:

- > Afghanistan
- > Algérie
- > El Salvador
- Mozambique
- > Plan stratégique multipays provisoire pour le Pacifique
- République-Unie de Tanzanie

EB.2/2022 (14-18 novembre)

Plans stratégiques de pays (A)

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Angola
- Bolivie (État plurinational de)
- > République centrafricaine
- > Tchad
- > République populaire démocratique de Corée
- > Équateur
- > Gambie
- Guinée
- Haïti
- Honduras
- > Iran (République islamique d')
- > Jordanie
- > Kirghizistan
- ➤ Liban
- Mauritanie
- Myanmar
- Nigéria
- Pakistan
- Pérou
- > Sao Tomé-et-Principe
- > Soudan du Sud
- Sri Lanka
- État de Palestine
- Soudan
- > Tadjikistan
- > Turquie

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

EB.1/2021 (22-24 février)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022 (I)

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil est saisi, pour information, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2021-2022.

EB.A/2021 (21-25 juin)

> Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022 (I)

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2021-2022 sera présentée pour information.

EB.2/2021 (15-19 novembre)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023 (A)

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, pour approbation, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2022-2023.

EB.1/2022 (28 février-4 mars)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023 (I)

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2022-2023 sera présentée pour information.

EB.A/2022 (20-24 juin)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023 (I)

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2022-2023 sera présentée pour information.

EB.2/2022 (14-18 novembre)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2023-2024 (A)

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, pour approbation, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2023-2024.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

EB.1/2021 (22-24 février)

Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)

Par sa décision 2002/EB.2/17, le Conseil a recommandé d'inclure les éléments suivants dans le document que lui présente chaque année le Secrétariat concernant les rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM:

- i) les observations du PAM sur les rapports du Corps commun d'inspection intéressant son travail reçus entre la présentation du précédent document au Conseil et le 1^{er} octobre 2020;
- ii) la liste des rapports du Corps commun d'inspection publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente chaque année pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

EB.A/2021 (21-25 juin)

Nomination de deux membres du Comité d'audit (A)

Le second mandat de deux membres du Comité d'audit arrivera à échéance le 14 novembre 2021. Le Conseil nommera trois nouveaux membres sur la base des recommandations formulées par le jury. Ce document sera présenté au Conseil pour approbation.

Nomination de l'Inspecteur général et Directeur du Bureau des services de contrôle (A)

Le Directeur exécutif recommandera au Conseil d'approuver le candidat proposé pour le poste d'Inspecteur général et Directeur du Bureau des services de contrôle.

> Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil

Conformément à une procédure adoptée en 2012, les organismes représentatifs du personnel prendront la parole devant le Conseil pour évoquer des questions présentant un intérêt pour le PAM et son personnel.

Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 (I)

Le Directeur exécutif présentera au Conseil, pour information, un rapport sur les pertes de produits alimentaires avant et après livraison subies dans les pays bénéficiaires.

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits". Le rapport décrira les mesures prises par le PAM pour limiter au minimum les pertes avant et après livraison entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020. Il fera expressément mention des pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel.

Point sur l'achat de produits alimentaires (I)

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document intitulé "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Ce rapport, soumis pour information, présentera: i) les statistiques relatives aux achats de produits alimentaires; ii) un bilan actualisé des capacités en matière d'achat de produits alimentaires; et iii) une analyse des interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux. En application de l'article XII.4 du Règlement général, le rapport portera également sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits dans les pays en développement.

> Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2020 (I)

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un document qui rendra compte des effectifs du PAM au 31 décembre 2020. Ce rapport indiquera le nombre de fonctionnaires internationaux (cadre organique et catégories supérieures) titulaires d'un engagement de durée indéfinie, d'un engagement de caractère continu ou d'un contrat de durée déterminée (un an ou plus), ainsi que d'administrateurs auxiliaires et de Volontaires des Nations Unies participant aux activités du PAM. Il fournira aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures).

> Rapport sur la sécurité (I)

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document présentera une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel, des biens et des partenaires du PAM en 2020, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés.

EB.2/2021 (15-19 novembre)

Nomination d'un membre du Comité d'audit (A)

Le premier mandat d'un membre du Comité d'audit arrivera à échéance le 28 février 2022. Le Conseil nommera un nouveau membre sur la base des recommandations formulées par le jury. Ce document sera présenté au Conseil pour approbation.

EB.1/2022 (28 février-4 mars)

Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)

Par sa décision 2002/EB.2/17, le Conseil a recommandé d'inclure les éléments suivants dans le document que lui présente chaque année le Secrétariat concernant les rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM:

- i) les observations du PAM sur les rapports du Corps commun d'inspection intéressant son travail reçus entre la présentation du précédent document au Conseil et le 1^{er} octobre 2021;
- ii) la liste des rapports du Corps commun d'inspection publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente chaque année pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

EB.A/2022 (20-24 juin)

Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil

Conformément à une procédure adoptée en 2012, les organismes représentatifs du personnel prendront la parole devant le Conseil pour évoquer des questions présentant un intérêt pour le PAM et son personnel.

Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021 (I)

Le Directeur exécutif présentera au Conseil, pour information, un rapport sur les pertes de produits alimentaires avant et après livraison subies dans les pays bénéficiaires.

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits". Le rapport décrira les mesures prises par le PAM pour limiter au minimum les pertes avant et après livraison entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021. Il fera expressément mention des pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel.

Point sur l'achat de produits alimentaires (I)

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document intitulé "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Ce rapport, soumis pour information, présentera: i) les statistiques relatives aux achats de produits alimentaires; ii) un bilan actualisé des capacités en matière d'achat de produits alimentaires; et iii) une analyse des interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux. En application de l'article XII.4 du Règlement général, le rapport portera également sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits dans les pays en développement.

> Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2021 (I)

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un document qui rendra compte des effectifs du PAM au 31 décembre 2021. Ce rapport indiquera le nombre de fonctionnaires internationaux (cadre organique et catégories supérieures) titulaires d'un engagement de durée indéfinie, d'un engagement de caractère continu ou d'un contrat de durée déterminée (un an ou plus), ainsi que d'administrateurs auxiliaires et de Volontaires des Nations Unies participant aux activités du PAM. Il fournira aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures).

Rapport sur la sécurité (I)

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document présentera une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel, des biens et des partenaires du PAM en 2021, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés.

QUESTIONS DIVERSES

EB.1/2021 (22-24 février)

- Désignation des cinq membres des listes électorales du Conseil d'administration devant siéger au jury chargé de sélectionner les membres du Comité d'audit (A)
 - Le Conseil doit désigner cinq membres devant siéger au jury qui procédera à la sélection des membres du Comité d'audit devant être nommés en 2021. Ce document est soumis au Conseil pour approbation.
- > Prorogation d'un an du mandat d'un membre du Comité d'audit (A)
 - Le second et dernier mandat de plusieurs membres du Comité d'audit arrivant à échéance en 2021 et afin de préserver l'efficacité des travaux du Comité, le Conseil est saisi d'une proposition tendant à proroger d'un an le mandat de l'un de ces membres. Ce document lui est soumis pour approbation.
- > Exposé oral sur les préparatifs du Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires (E)
 - À la demande du Bureau, le Secrétariat fait régulièrement un bref exposé sur les activités menées par les organismes ayant leur siège à Rome pour préparer le Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires. Ce point est présenté au Conseil pour examen.
- Exposé oral aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)
 - Comme proposé par le Secrétariat lors de la réunion du Bureau du 15 janvier 2021, un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel, y compris ceux directement liés à l'impact de la pandémie de COVID-19, est présenté au Conseil pour information.

EB.A/2021 (21-25 juin)

- Présentation orale sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)
 - Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté oralement au Conseil pour information.
- Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)
 - Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté oralement au Conseil pour information.
- Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (I)
 - Suite à la demande formulée par le Bureau, un point sur les opérations et les activités du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies sera présenté au Conseil pour information.

EB.2/2021 (15-19 novembre)

Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I)

Un rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM sera présenté au Conseil pour information.

Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil pour information.

Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (l)

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil pour information.

EB.A/2022 (20-24 juin)

- Présentation orale sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I)
 Un rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM sera présenté
- Présentation orale sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)
 - Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté oralement au Conseil pour information.
- Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)
 - Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté oralement au Conseil pour information.
- Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (I)

oralement au Conseil pour information.

Suite à la demande formulée par le Bureau, un point sur les opérations et les activités du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies sera présenté au Conseil pour information.

EB.2/2022 (14-18 novembre)

- Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I)
 Un rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM sera présenté au Conseil pour information.
- Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)
 - Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil pour information.
- Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)
 - Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil pour information.

Projet de calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et des autres réunions importantes, 2021-2022

		2021	20)22
JANVIER	73 CCP	22		
	184 CF (PAM)	28-29		
FÉVRIER	34 COFI	1-5	36 NERC	7-11
	47 CSA	8-12	FIDA/CG	14-18
	FIDA/CG	15-19	32 ARC	21-25
	PAM	22-24	PAM	28/2-4/3
MARS	112 CQCJ	8-10	37 LARC	7-11
	74 CCP	10-12	114 CQCJ	21-23
	185 CF	22-26		
	130 CP	22-26		
AVRIL	FIDA/CA	19-23	36 APRC	4-8
	166 CL	26-30	FIDA/CA	25-29
MAI			33 ERC	2-6
			189 CF	16-20
			132 CP	16-20
JUIN	48 CSA	4	190 CF (PAM)	1-3
	186 CF (PAM)	7-9	169 CL	6-10
	PAM	21-25	PAM	20-24
			45 CODEX (Rome)	27/6-1/7
JUILLET	42 C	12-16	75 CCP	13-15
	167 CL	19	28 COAG	18-22
AOÛT				
SEPTEMBRE	FIDA/CA	13-17	35 COFI	5-9
	18 CGRFA	27/9-1/10	FIDA/CA	12-16
OCTOBRE	49 CSA	11-15	26 COFO	3-7
	JMA	15 (vendredi)	JMA	17 (lundi)
	113 CQCJ	25-27	50 CSA	17-21
	187 CF (PAM)	28-29	115 CQCJ	24-26
			191 CF (PAM)	27-28
NOVEMBRE	188 CF	8-12	192 CF	7-11
	131 CP	8-12	133 CP	7-11
	PAM	15-19	PAM	14-18
	168 CL	29/11-3/12		
DÉCEMBRE	FIDA/CA	13-17	170 CL	5-9
			FIDA/CA	12-16

Pâques:	4 avril 2021	Pâques:	17 avril 2022
Pâques orthodoxe:	2 mai 2021	Pâques orthodoxe:	24 avril 2022
Ramadan:	13 avril-12 mai 2021	Ramadan:	2 avril-1 mai 2022
Eïd al-Fitr:	13 mai 2021	Eïd al-Fitr:	2 mai 2022
Eïd al-Adha:	20 juillet 2021	Eïd al-Adha:	10 juillet 2022

APRC	Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique	СР	Comité du programme
ARC C CCP CF	Conférence régionale pour l'Afrique Conférence Comité des produits Comité financier	CQCJ CSA ERC FIDA/CA	Comité des questions constitutionnelles et juridiques Comité de la sécurité alimentaire mondiale Conférence régionale pour l'Europe Conseil d'administration du FIDA
CGRFA	Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	FIDA/CG	Conseil des gouverneurs du FIDA
CL	Conseil	INARC	Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord
COAG	Comité de l'agriculture	JMA	Journée mondiale de l'alimentation
CODEX	Commission du Codex Alimentarius	LARC	Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
COFI COFO	Comité des pêches Comité des forêts	NERC	Conférence régionale pour le Proche-Orient